

QUESTIONNAIRE

Isabelle Pasquier-Eichenberger, Candidate Vert

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

Oui indubitablement. C'est une problématique complexe, parce que les formes familiales sont devenues multiples et qu'elles évoluent, également sous la pression des besoins de l'économie auxquels les travailleuses et travailleurs sont confrontés. La politique familiale actuelle repose bien souvent sur une organisation familiale et économique qui ne correspond plus à la réalité de nombreuses familles.

Dans la plupart des familles avec enfants, les parents travaillent à l'extérieur et il reste compliqué de concilier vie de famille et vie professionnelle. Dans une ville cosmopolite comme Genève, de nombreuses familles n'ont pas de proches sur qui ils peuvent compter soit pour un soutien régulier, soit pour un dépannage occasionnel. L'accès aux structures de garde reste compliqué, avec des situations différentes selon les communes, notamment pour l'accès aux crèches, qui reste un vrai défi pour les parents. Le poids des frais de garde reste important.

La situation est encore plus compliquée pour les familles monoparentales. Le parent qui assure la plus grande partie de la charge, généralement la mère, se retrouve rapidement dans une situation de stress important pour concilier l'éducation des enfants et son activité professionnelle. Seule depuis dix ans, je connais personnellement bien ces défis, j'ai la garde à plus de 80% des mes deux enfants, je travaille à 60% et suis engagée dans la société civile. Je suis toujours étonnée que malgré une certaine banalisation des divorces, cette situation de stress et de précarité du parent qui a la charge principale des enfants soit si peu reconnue. Elle mène bien souvent à un isolement social, qui résulte du manque de solution de garde, de la précarité financière et de l'épuisement dudit parent. Sans parler des difficultés qui en résulteront pour ce parent dont la rente sera très modeste en cas chômage et une fois à la retraite. La multiplication de ces situations risque de devenir très problématique à moyen terme, car il met à mal notre système qui repose en principe sur la solidarité.

De plus, la récente démission Jean-Christoph Schwaab du Conseil national a permis de mettre en lumière la difficulté pour les familles de concilier vie professionnelle et vie familiale lorsque l'un des enfants fait face à des difficultés importantes. La situation des proche aidant est aussi présente pour l'accompagnement des parents âgés et d'un membre qui souffre d'une maladie chronique. Le fait que ce soit un père qui ait été appelé à démissionner a permis une meilleure compréhension de cette situation. Il a été applaudit par ses pairs, je pense qu'une femme dans la même situation serait partie sans de tels honneurs.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Il faut contribuer à faire évoluer les modèles pour que la charge soit mieux répartie. A Genève et plus largement en Suisse, la garde des enfants et l'aide aux proches est encore largement perçue comme une tâche liée aux femmes et l'organisation familiale comme relevant de la sphère privée. C'est tout à fait patent autour de la question du congé paternité. Or ce message politique – les hommes n'ont pas besoin de congé à la naissance de leur enfant – ancre dès la naissance la future répartition des tâches et pérennise ce système patriarcal. La société doit encourager le temps partiel pour les hommes et les femmes. Cela passe également par une sensibilisation des milieux économiques aux réalités des femmes et des familles.

Pour la situation des familles monoparentales, le parent doit pouvoir s'appuyer sur des structures d'aide. Mais s'il fait le choix du temps partiel pour être présent auprès de ses enfants, cela ne devrait pas se faire au dépend de son assurance vieillesse. Dans de telles situations, le temps passé auprès des enfants devrait être mieux reconnu. On ne devrait pas hypothéquer son avenir personnel parce qu'on souhaite donner les meilleures chances à ses enfants.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
 - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Tout d'abord reconnaître les besoins sans stigmatiser. Les personnes en Suisse ont souvent honte de demander de l'aide, d'aller chercher les prestations auxquelles elles ont droit. Ensuite l'accès à l'information sur ces prestations ne va pas de soi. Ils faut les chercher et les comprendre (population multiculturelle). Et l'accès devient plus difficile, très administratif. Les familles qui sont sous stress n'arrivent pas toujours à relever ce défis. Les personnes qui viennent d'ailleurs ne comprennent pas toujours notre système.
Il faut donc améliorer son accès.

- b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

Il faut faciliter l'accès à l'information et expliciter les critères. Les personnes qui ont droit à une aide ne doivent pas se sentir jugées, ce ne sont pas des profiteurs, ce message reste toutefois dominant chez certains.

Il faut des campagnes d'information, comme cela est par exemple fait pour la violence au sein des familles. Et une simplification des démarches, par exemple avec un guichet unique.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

Membre des Verts, je sais que mon parti privilégie la mise en place d'un Office de de la famille qui permettrait une approche transversale entre les départements et pluridisciplinaire de la politique familiale cantonale, intégrant toutes les étapes de la vie de famille au sens large.

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

[1]
[SEP]

Cela permettrait d'avoir une meilleure coordination des dispositifs actuels, de mieux cerner l'existant pour développer ce qui manque.

- b) Quels en seraient les désavantages ?

La distinction entre Office et Secrétariat n'est pas suffisamment claire pour moi pour répondre de manière pertinente à cette question.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Il permettrait de mieux refléter la pluralité des familles et des situations. D'étayer par des recherches validant des situations auxquelles des associations comme la votre sont déjà confrontées mais pas forcément les décideurs. Les personnes élues actuellement sont majoritairement des hommes et les professions libérales sont fortement représentées. Ce ne sont certainement pas les personnes les mieux au fait de la situation des familles qui cumulent les emplois pour vivre, des familles monoparentales, des familles arc-en-ciel, des familles précarisées.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Le risque est que les recommandations d'un Observatoire ne soient pas prises en compte.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Certaines aides sont cantonales, d'autres communales, elles sont donc fragmentées. La situation n'est pas la même pour toutes et tous. Avec une difficulté donc d'accès à l'information de savoir ce qui est possible où. Les allocations familiales, les aides aux logements, à l'assurance maladie sont cantonales, mais aussi des politiques comme l'accès aux sports et à la culture. D'autres politiques sont communales (petite enfance, aînés, sport, culture, soutien pour l'achat d'abonnement unireso, animation socio culturelle...).

b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?

Je ne suis pas spécialiste de cette question, mais j'ai vécu qui me donne une vision de la nécessité d'aider les familles, parce que les enfants sont le devenir de notre société et qu'en tant que tel, je trouve inacceptable qu'on préfère couper que développer de tels budgets.

Il faut un meilleur accès pour les familles, quelque soit leur forme, aux possibilités qui existent pour les soutenir et leur permettre de concilier au mieux travail et éducation des enfants (voire aider aux proches). Il faut veiller à ce que toutes les familles puissent vivre dignement, avoir accès à un logement adapté, avoir un revenu suffisant, avoir accès à un minimum d'activités récréatives.

Comme indiqué précédemment, développer le congé paternité et parental. Sensibiliser les milieux économiques aux enjeux de conciliations entre la vie professionnelle et la vie familiale. Une meilleure représentation des femmes dans les instances dirigeantes économiques et politique doit en ce sens être encouragée par l'Etat.